



Distr. : générale
6 avril 2010

Conférence ministérielle africaine sur l'environnement

Français
Original : anglais

Treizième session

Bamako, 21-25 juin 2010

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

**Examen du rapport sur l'application des décisions prises par la
Conférence ministérielle africaine sur l'environnement à sa
douzième session**

Projet de stratégie de communication de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement en matière de changement climatique

Note du secrétariat

Introduction

1. Le changement climatique est un problème mondial dont les effets se font ressentir aux niveaux régional, national et local. Les impacts régionaux seront déterminés par des circonstances variées, parmi lesquelles la géographie, la topographie, la localisation des établissements humains, la densité de la population et l'étendue de la variabilité climatique susceptible de se produire.
2. Le changement et la variabilité du climat constituent une menace grave pour l'Afrique, étant donné sa situation géographique et sa capacité d'adaptation extrêmement limitée, que la pauvreté généralisée et les faibles niveaux de développement viennent encore aggraver. En Afrique et dans d'autres régions en développement, le changement climatique représente une menace pour la croissance économique (en raison des changements intervenant dans les écosystèmes et leurs ressources naturelles), pour la prospérité à long terme et pour la survie des populations déjà vulnérables. Parmi les conséquences qui en découlent, on peut notamment citer la persistance des vulnérabilités économique, sociale et environnementale, en particulier s'agissant du secteur de l'économie et du maintien des moyens de subsistance. En outre, les risques accrus de catastrophes qui y sont liés entravent non seulement le développement durable de l'Afrique mais également les efforts déployés en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Les contraintes dans les choix technologiques, la faiblesse des infrastructures, les capacités limitées, le manque d'information et l'existence de liens faibles avec les marchés sont autant de facteurs qui accentuent la vulnérabilité face au changement climatique.

*

UNEP/AMCEN/13/1.

K1061173

010610

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Les participants sont priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

3. La survie et le développement des populations africaines sont menacés par les impacts négatifs des changements climatiques, puisque la population du continent, ses écosystèmes et sa diversité biologique unique seront tous les principales victimes des changements climatiques qui surviennent à l'échelle planétaire.

4. Bien que de nombreuses informations sur les changements climatiques soient disponibles à différents niveaux, il importe de définir des outils et des mécanismes de communication plus innovants dans la région pour faciliter un plus grand accès à ces informations, ainsi que leur échange et utilisation accrue, au regard des ressources limitées.

5. La Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) a concentré son attention sur les changements climatiques lors de sa douzième session, tenue à Johannesburg (Afrique du Sud) en juin 2008, au cours de laquelle un ensemble des mesures et interventions politiques ont été définies. Le premier volet des travaux de la CMAE sur les changements climatiques en Afrique a mis l'accent sur l'association des négociateurs chefs de file des pays africains en matière de changements climatiques à une série de consultations régionales pour favoriser l'élaboration, entre autres, d'une position de négociation africaine commune. Cette position commune a été présentée lors de la quinzième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et cinquième session de la Conférence des parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto, qui s'est tenue à Copenhague en décembre 2009. Les travaux sur les changements climatiques en Afrique ont également été axés sur le renforcement des capacités des négociateurs dans des domaines appropriés, lorsque cela a été requis.

6. Le deuxième volet des travaux concerne la préparation d'un cadre global des programmes africains en matière de changements climatiques et des programmes sous-régionaux connexes. Deux consultations sous-régionales ont eu lieu en 2009, en Afrique orientale et en Afrique centrale. Au cours de la deuxième réunion du Groupe d'experts africains de haut niveau sur les changements climatiques, tenue à Addis-Abeba du 19 au 23 octobre 2009, les représentants des pays africains ont évoqué la position commune de négociation de l'Afrique et ont délibéré sur le cadre des programmes africains sur les changements climatiques et des programmes sous-régionaux connexes.

7. Une lacune de taille identifiée lors de cette réunion était le manque de statistiques sur les changements climatiques pour saisir plus en profondeur les faits et les projections, ainsi que les impacts pour le continent et pour les divers secteurs. Les données disponibles sur les impacts des changements climatiques dans les sous-régions et sur le continent tout entier ne sont pas harmonisées et ne peuvent donc pas aisément éclairer les décideurs et les négociateurs.

8. Pour répondre à ce besoin et dans le cadre des préparatifs en vue du Sommet de Copenhague sur les changements climatiques, la CMAE a établi des documents de base (fiches de synthèse et notes d'information) à l'intention des négociateurs africains, des hauts fonctionnaires gouvernementaux et des ministres africains de l'environnement. Il s'agissait là d'une première mesure, puisqu'il avait été jugé nécessaire de préparer une stratégie de communication complète, qui devrait permettre d'offrir une information consistante, fiable et accessible aux diverses parties prenantes impliquées dans le domaine des changements climatiques et qui en subissent les effets.

9. Il est cependant important de reconnaître que le simple fait d'avoir l'information ne contribuera pas en soi à résoudre efficacement les problèmes si cette information n'est pas étayée par des outils et des mécanismes favorisant le développement des capacités et des compétences nécessaires pour y faire face. Le présent document propose une stratégie de communication sur laquelle la CMAE pourrait s'appuyer pour les questions de changements climatiques. La stratégie fournira un cadre et des méthodologies pour améliorer l'accès aux ressources relatives aux changements climatiques, notamment les données, outils et documents directifs et techniques appropriés, ainsi que leurs développement, échange et utilisation, pour que les africains soient mieux informés et outillés en vue de faire face au changement et à la variabilité du climat.

10. La stratégie devrait permettre aux ministres africains de l'environnement et à d'autres parties prenantes dans le domaine des changements climatiques impliqués aux niveaux technique et politique de disposer à temps d'informations utiles pour être en mesure de :

a) Se pencher sur les phénomènes croissants du changement et de la variabilité climatiques et de préciser leurs manifestations actuelles ainsi que leurs futures ramifications possibles;

b) Faire comprendre la nécessité d'agir autant que possible de manière dynamique et appropriée pour lutter contre les effets néfastes des changements climatiques;

c) Examiner les stratégies d'adaptation et d'atténuation qui s'imposent tout en échangeant les connaissances, les données d'expérience et les leçons tirées dans la région, entre les sous-régions et avec le reste du monde.

11. La stratégie reconnaît qu'il peut être difficile de comprendre les changements climatiques, particulièrement pour les profanes. Il est donc crucial que les messages sur les changements climatiques – tant aux fins d'information que d'action – soient communiqués de manière efficace et avec succès à toutes les parties prenantes afin d'infléchir et d'orienter les mesures et solutions politiques et techniques nécessaires ou pertinentes à la fois pour l'atténuation et l'adaptation à tous les niveaux.

I. Portée

12. La stratégie vise à fournir au secrétariat un cadre pour proposer des réponses et des messages politiques et techniques clés aux parties prenantes sur le changement et la variabilité climatiques. Les principaux groupes ciblés sont :

- a) Les ministres africains de l'environnement;
- b) Les experts africains en matière de changements climatiques et les centres scientifiques travaillant sur le climat;
- c) Les gouvernements africains (en collaboration avec des institutions régionales telles que l'Union Africaine et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD));
- d) La société civile, y compris les médias et les jeunes.

A. Ministres africains de l'environnement

13. Le changement climatique étant une question complexe, les activités de sensibilisation prévues dans le cadre de la stratégie favoriseront le lien entre l'aptitude à saisir le changement climatique et les actions pertinentes à entreprendre aux niveaux politique et technique. La CMAE et le Bureau régional du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour l'Afrique continueront à aider les ministres de l'environnement à traduire l'information technique par des mesures et des messages politiques et à renforcer les partenariats spécifiques avec leurs homologues panafricains et intercontinentaux.

B. Experts africains en matière de changements climatiques et centres scientifiques travaillant sur le climat

14. Il importe de renforcer les capacités des experts et hommes de science dans le domaine des changements climatiques à utiliser les données en vue d'atteindre les décideurs et le grand public. Cela permettra de répondre au besoin qui se fait actuellement ressentir d'améliorer l'accès aux données sur la science du climat grâce à l'élaboration des outils requis pour être à même de mieux utiliser les cartes et les graphiques pour expliquer les changements climatiques.

C. Gouvernements africains (en collaboration avec des institutions régionales telles que l'Union Africaine et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD))

15. En collaboration avec d'autres institutions régionales, la stratégie met l'accent sur la promotion de la communication afin de sensibiliser à la variabilité et au changement climatiques, en mettant en exergue les impacts et les mesures d'adaptation et d'atténuation nécessaires.

16. Etant donné la diversité des parties prenantes issues des secteurs économiques et des moyens de subsistance directement concernées et touchées par la variabilité et le changement climatiques, la CMAE propose l'élaboration et la mise au point d'outils et de mécanismes pour coordonner les réponses, planifier les activités et favoriser des interactions tant aux niveaux régional que national. Les initiatives que l'Afrique juge pertinentes pour les sous-régions doivent être reliées à l'agenda plus vaste des changements climatiques, pour mieux ainsi sensibiliser au changement climatique.

E. Société civile, y compris les médias et les jeunes

17. Il n'existe pas de moyens de communication efficaces, cohérents et soutenus qui permettent d'offrir aux décideurs et au grand public les toutes dernières données et informations en transmettant de manière efficace et précise des messages et informations pour mieux faire connaître les risques posés par les changements climatiques.

18. Ce besoin a été mis en évidence dans une récente étude sur les reportages sur les changements climatiques dont il ressort que, bien que la couverture médiatique des changements climatiques n'ait jamais été aussi élevée, l'information ne parvient pas de manière égale à tous et fait particulièrement défaut dans les communautés les plus économiquement pauvres d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.¹

II. Buts et objectifs

A. Objectifs à court terme

19. Les objectifs à court terme sont les suivants :

- a) Compiler et préparer des notes techniques et notes d'orientation pour toute information nouvelle, tels que les rapports, travaux de recherche et travaux scientifiques produits sous les auspices de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques depuis le sommet de Copenhague sur les changements climatiques, dans un format aisément compréhensible par les décideurs et par le grand public. Cela inclura de traduire la science des changements climatiques anthropiques et des risques associés posés pour le climat, en informations utiles et accessibles;
- b) Documenter les processus concernant les activités de la CMAE et mettre à la disposition des principaux partenaires et parties prenantes concernés, les documents et les résultats les plus importants issus des consultations et des processus décisionnels, tant au sein et en dehors de la région que dans les sous-régions;
- c) Identifier et évaluer les compétences techniques africaines actuelles dans le domaine des changements climatiques et renforcer des liens entre la recherche, les politiques et les pratiques africaines en la matière pour assurer une planification et une action soutenues dans les efforts visant à lutter contre les effets néfastes des changements climatiques;
- d) Définir et établir un centre de connaissances sur les changements climatiques sous l'égide de la CMAE afin de fournir un cadre coordonné et accessible pour améliorer la recherche, la diffusion des technologies, l'échange de savoir-faire et le leadership, et pour échanger les bonnes et les mauvaises pratiques dans la région, les sous-régions et au-delà, et en tirer des enseignements.

B. Objectifs à long terme

20. Les objectifs à long terme sont les suivants :

- a) Sensibiliser aux impacts négatifs de la variabilité et des changements climatiques et mettre en exergue les options possibles (institutionnelles, politiques, techniques et financières) et les actions (y compris les façons d'agir), pour relever le défi grâce à l'adaptation et à l'atténuation;
- b) Mettre à disposition les outils et mécanismes qui favoriseront l'utilisation d'informations et données fiables dans le cadre des partenariats avec les experts reconnus en matière des changements climatiques à la fois aux niveaux individuel et institutionnel;
- c) Développer les capacités en partageant l'information principale (obtenue aux niveaux mondial, régional et sous-régional) sur le changement et la variabilité climatiques, les techniques de collecte des données et informations et en assurant une meilleure observation et surveillance;
- d) Développer des relations de travail solides avec les réseaux professionnels pour que les journalistes et les médias encouragent les reportages précis et favorisent le débat et le plaidoyer sur les changements climatiques en Afrique. En faisant en sorte que les journalistes aient accès à une information fiable, à jour et factuelle sur les changements climatiques, ils pourront rechercher les informations à transmettre au grand public et aux décideurs.

¹ Document d'information établi par Mike Shanahan pour l'Institut international pour l'environnement et le développement, intitulé "Talking about a revolution: climate change and the media". Disponible sur le site <http://www.ied.org/pubs/pdfs/17029IIED.pdf>.

III. Activités proposées

21. Les activités proposées décrites dans la présente section sont également exposées sous forme de tableau au chapitre VIII du présent document.

A. Traduction, documentation et diffusion

22. Étant donné que l'Afrique est considérée comme le continent le plus vulnérable face aux effets néfastes des changements et de la variabilité climatiques, il importe que l'information sur les tendances (faits et chiffres), les projections et les bonnes pratiques soit disponible pour dynamiser les actions régionales, sous-régionales et nationales.

B. Reformulation ou présentation des messages sur les changements climatiques dans la région

23. L'information sur les changements climatiques doit être reformulée autour des idées et valeurs centrales auxquelles la plupart des Africains sont déjà attachées, en particulier dans la mesure où elles se rapportent aux secteurs économiques et des moyens de subsistance. Il y a donc lieu de réorienter l'attention du public loin des impacts mondiaux pour parler du changement climatique comme d'un problème régional ayant des impacts et des solutions au niveau local.

24. Les études sous-régionales sur les changements climatiques entreprises par la CMAE tant en Afrique centrale qu'en Afrique orientale ont démontré la nécessité de fournir des données fiables, accessibles et à temps sur les vulnérabilités pour étayer l'élaboration des politiques aux niveaux régional, national et local concernant les processus et les mesures en matière d'adaptation et d'atténuation.

C. Documentation des processus et des résultats clés

25. La documentation des produits élaborés, tels que les plans d'action environnementaux sous-régionaux de l'Initiative environnementale du NEPAD, doit être améliorée. De tels produits doivent être documentés et pris en compte dans les discussions en cours sur les changements environnementaux. Une des activités sera donc de définir et d'améliorer la manière dont la CMAE documente les principaux processus et résultats.

D. Mise à jour du site Internet et conception d'une base de données

26. Le site Internet de la CMAE comprendra une base de données qui servira de premier point de repère pour les ministres africains de l'environnement et pour les experts africains en matière de changements climatiques dans les sous-régions. Il permettra de diffuser l'information détenue par la CMAE et ses partenaires, en mettant en ligne et en reliant :

- a) Les forums, programmes et activités existants sur les changements climatiques;
- b) Les travaux de la CMAE sur les changements climatiques en Afrique;
- c) Les principaux rapports (par exemple les rapports de la Convention-cadre sur les changements climatiques, du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), les documents directifs et techniques sur les questions clés d'adaptation et d'atténuation présentant un intérêt pour la région et les sous-régions;
- d) Les manifestations et réunions mondiales actuelles sur les changements climatiques;
- e) Les opportunités de formation en rapport avec les changements climatiques;
- f) Les possibilités de ressources existantes auxquelles le continent pourrait avoir accès;
- g) Les résultats et avancées des programmes et initiatives actuels (y compris les programmes sous-régionaux sur les changements climatiques) qui peuvent être communiqués dans les documents directifs et techniques destinés aux divers secteurs et parties prenantes;
- h) Les données scientifiques assorties de faits et de prévisions.

E. Sensibilisation et mobilisation

27. La mobilisation doit être soutenue et continue. Toute campagne visant à sensibiliser, par exemple, à l'atténuation, ne peut être isolée. La sensibilisation sous forme de communication sur les risques aura lieu au niveau des ministres par la préparation continue de notes d'orientation ciblées,

pour s'assurer que l'élaboration des politiques et les actions se fondent sur des décisions prises en toute connaissance de cause. Le but recherché en élaborant des messages politiques et techniques clés concernant l'adaptation et l'atténuation est de livrer l'information appropriée aux parties prenantes concernées au bon moment et là où il faut. On pourrait notamment citer comme exemples de messages clés :

- a) L'Afrique est en danger et menacée;
- b) Une action urgente s'impose en matière d'adaptation et d'atténuation;
- c) L'inaction face aux changements climatiques s'avèrera coûteux;
- d) L'adaptation est une priorité pour l'Afrique mais elle doit être entreprise parallèlement avec l'atténuation et doit être soutenue par de nouveaux financements, par la technologie et par le développement des capacités.

28. Pour faire connaître la science des changements climatiques et les prévisions, des matériels d'information, d'éducation et de communication simplifiés pour le grand public seront élaborés, mis au point et distribués au travers des bureaux des ministres de l'environnement et au cours des réunions. Des mécanismes pour préparer et mettre à jour de tels matériels seront développés.

29. Des ateliers intensifs et des réunions des groupes d'experts sur les changements climatiques et des comités spécialisés sur le continent africain doivent être organisés pour mieux cerner les implications de l'adaptation et de l'atténuation pour l'Afrique et ses sous-régions et ce qui doit être fait à chaque niveau.

30. Pour promouvoir davantage le plaidoyer sur les changements climatiques dans la région et sur la scène internationale, il importe d'identifier et de renforcer les capacités des champions africains du changement climatique (qui peuvent être des institutions, des médias, des groupes sociaux ou des individus capables de piloter des initiatives, des programmes ou des activités spécifiques de sensibilisation). Cela fournira un leadership utile et permettra de faire avancer l'agenda du changement climatique.

31. Ces champions serviront d'intermédiaires pour permettre au Secrétariat de continuer de renforcer les messages politiques, stratégiques et techniques clés, en défendant les priorités de la région dans les forums mondiaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux. Les principes sous-tendant le choix de ces champions devront être définis.

F. Conception, création et gestion d'un centre de connaissances de la Conférence ministérielle africaine sur d'environnement sur les changements climatiques

32. Le centre de connaissances de la CMAE sur les changements climatiques sera défini en collaboration étroite avec des spécialistes de la communication du Bureau régional du PNUE pour l'Afrique et cooptera les institutions et les forums régionaux existants pour servir de cadre permettant d'avoir accès aux informations issues des réunions de groupes d'experts, des travaux de recherche, des manifestations et des ateliers sur les changements climatiques, et de les partager.

33. Le centre de connaissances de la CMAE sur les changements climatiques :

- a) Favorisera la tenue des réunions, conférences et discussions en ligne à travers des blogs pour faciliter l'interaction et le réseautage virtuels, de façon à impliquer le continent dans le débat sur les changements climatiques et à mieux cerner la façon dont les hommes et les écosystèmes contribuent au problème et font en même temps partie de la solution face aux impacts des changements climatiques;
- b) Servira de cadre virtuel pour les ministres africains de l'environnement et les autres parties prenantes clés pour la réalisation des actions et activités suivantes :
 - i) Mise en place d'un portail unique et facilement accessible pour des informations à jour concernant les principaux documents directifs et techniques sur les questions relatives aux changements climatiques, aux niveaux mondial, régional et sous-régional s'agissant de l'adaptation et de l'atténuation;
 - ii) Préparation et présentation d'une documentation concernant les réunions mondiales et régionales de haut niveau, y compris les discours, déclarations et exposés techniques;

- iii) Liens vers les sites Internet appropriés des institutions et organismes régionaux ainsi que des réseaux régionaux travaillant sur les changements climatiques, qui fourniront des mises à jour sur des activités prévues et en cours sur les changements climatiques;
- iv) Conception et élaboration d'outils et de manuels sur les changements climatiques portant spécifiquement sur les questions d'adaptation et d'atténuation;
- v) Définitions des termes relatifs aux changements climatiques autant qu'elles s'appliquent à l'Afrique et réponses aux questions fréquemment posées.

G. Développement et renforcement des capacités

34. Il importe de développer les capacités des partenaires de la CMAE pour que l'agenda du changement climatique dans la région puisse être établi de manière globale et hiérarchisé en s'appuyant sur les décisions prises en toute connaissance de cause et sur un leadership bien défini.

35. Les mesures et activités suivantes sont envisagées en vue de développer le leadership des partenaires de la CMAE :

- a) Dispenser une formation à travers des outils ciblés, des sessions de table ronde en tête à tête, des conférences, des ateliers et des campagnes;
- b) Identifier et définir des incitations pour les champions du changement climatique, par exemple en décernant des prix annuels du leadership sur les changements climatiques à deux ou trois groupes ou à des individus dont la participation et la représentation aux grands forums sur les changements climatiques est soutenue;
- c) Définir des programmes d'échange de connaissances à l'intention des parties prenantes, y compris des ministres africains de l'environnement et des experts africains en matière de changements climatiques, pour améliorer la conception des plans et initiatives d'adaptation et d'atténuation. De tels programmes pourraient être entrepris entre les sous-régions, les régions et les ministères de l'environnement dans le monde entier. Le secrétariat établira les activités de ces programmes en se fondant sur les domaines prioritaires définis dans le cadre des consultations sous-régionales et en s'inspirant des résultats des grandes réunions telles que les conférences des parties aux accords multilatéraux sur l'environnement;
- d) Identifier et établir un programme de jumelage possible pour permettre l'échange des connaissances au sein des régions et entre les régions, auquel les experts participeront, et qui pourrait être l'occasion de présenter des études de cas solides à la fois des pays développés et des pays en développement. Cela sera particulièrement utile pour promouvoir les options technologiques et pour diffuser les mesures d'atténuation et d'adaptation;
- e) Renforcer les capacités des médias en matière de traitement et de diffusion de l'information concernant les besoins en données et informations sur les changements climatiques;
- f) Promouvoir les relations avec les médias pour favoriser la diffusion de messages précis et ciblés sur les changements climatiques à la fois sur papier et en version électronique. Une telle approche soutiendra la préparation de messages politiques ciblés et des thèmes précis pour des campagnes de presse et des reportages médiatiques.

H Promotion des partenariats et des liens entre la recherche sur les changements

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_16217

